



L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1939

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-DEUX ANS

1897-1939

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent" (Benjamin Sulte)



LABELLE

CHENTER

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme

QUARANTE-TROISIEME ANNEE, NUMERO 6

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 10 FEVRIER 1939

Le masque nationaliste du parti conservateur

Les conservateurs dont la cause est plus que boiteuse et dont les chances de succès sont plus problématiques que jamais, se préparent à répéter leur campagne hypocrite de 1911. Etroitement unis aux tories, ils posaient alors en nationalistes devant les électeurs de la province de Québec. Trop les ont crus! Mais, leur volte-face a été si odieuse, une fois au pouvoir, qu'une telle tentative n'aurait aucune chance de réussir, aujourd'hui.

C'est pourtant ce que les conservateurs du Québec ont dans l'idée. Tout en étant des bleus liés aux tories, ils vont s'affubler encore une fois du costume nationaliste.

Il leur faut, pour cela, un préjugé à exploiter et un chef. Le chef, c'est M. Héon, le député d'Argenteuil. Le prétexte, c'est la guerre où, disent-ils, les libéraux nous conduisent.

Ah! les tartuffes! Ils sont toujours les mêmes; comme les Bourbons, ils n'ont rien oublié ni rien appris.

Dans un prochain article, nous parlerons de leur chef Héon, "au long bec emmanché d'un long cou". Le bec, M. Duplessis le connaît puisqu'il pège dans sa crèche; le cou, M. Manion le connaît aussi puisque, après son élection comme chef conservateur-tory, il s'est jeté au cou de M. Héon pour le remercier de son appui.

Aujourd'hui, nous voulons souligner la mauvaise foi des conservateurs qui reprochent au chef libéral Mackenzie King, de vouloir que le Canada participe à une guerre étrangère et extraterritoriale.

Faisant silence sur les déclarations répétées du premier ministre qui affirme et assure que sa politique n'est que de pourvoir à la défense nationale, ces bleus, amis, disciples et alliés des tories, reprochent à M. King d'avoir fait sien la doctrine de Laurier qu'ils faussent à dessein.

Le 16 janvier dernier, le premier ministre a cité une déclaration de Laurier où il est dit que "si l'Angleterre est en guerre nous sommes en guerre".

Les conservateurs de notre province, pêcheurs en eau trouble, négligent tout le reste de la citation et concluent que ces mots veulent dire que le Canada doit prendre part à toutes les guerres de l'empire en envoyant des soldats dans les pays étrangers.

Or, coupant court, pour le moment, à tout commentaire sur la tartufferie politique de ces futurs passés nationalistes, donnons tout le passage du discours de sir Wilfrid Laurier cité à la Chambre des députés, le 16 janvier 1939, par M. Mackenzie King :

"Je suis Canadien d'abord et jusqu'au bout, et je ne cesse un seul instant de l'être. Je suis sujet britannique par naissance, par tradition, par conviction, par la conviction que les institutions britanniques ont apporté à ma terre natale une sécurité et une liberté qu'aucun autre régime n'aurait pu lui procurer."

.....
"Si l'Angleterre est en guerre nous sommes en guerre et EXPOSES AUX ATTAQUES. Je ne dis pas que nous serons toujours attaqués, JE NE DIS PAS NON PLUS QUE NOUS PRENDRIONS PART A TOUTES LES GUERRES DE L'ANGLETERRE; seules les circonstances sur lesquelles le parlement canadien sera appelé à se prononcer et à formuler un jugement aussi éclairé que possible nous guideront dans la matière."

C'est le bon sens même et la formule de la plus saine politique canadienne nationale, celle que préconise et défend le parti libéral dirigé par Mackenzie King.

Si l'Angleterre est en guerre le Canada l'est aussi puisqu'il peut être attaqué par les ennemis de l'Angleterre. C'est pourquoi nous devons organiser la défense de notre pays.

Avec Laurier nous disons qu'il ne s'en suit pas que nous prendrons part à toutes les guerres de l'Angleterre. Le seul souci des intérêts de la nation canadienne doit et devra nous guider.

Telle est la politique libérale qui ne lie en rien la liberté d'action du peuple canadien.

Les conservateurs-tories ou faux-nez nationalistes jouent de nouveau la comédie, quand, au nom du patriotisme, ils accusent les libéraux d'être des impérialistes militaires. Ces gens-là, M. Héon en tête, sont les descendants en ligne directe des farceurs de 1911 qui, affublés de l'étiquette nationaliste, dénoncèrent la marine de Laurier et de Borden, puis, aussitôt élus, votèrent sur la demande de leur vrai chef Borden, un tribut de \$35,000,000 à la marine de guerre de l'Angleterre.

Leur vrai chef d'aujourd'hui, le Dr Manion, digne successeur des Borden, Meighen et Bennett, est un impérialiste militaire que les nationalistes de 1939 suivront docilement comme les nationalistes de 1911 suivirent leur chef Borden, après avoir battu Laurier.

Les libéraux ne veulent pas payer tribut à la marine anglaise, ainsi que le voudraient les conservateurs en 1912; les libéraux ne veulent pas que le Canada prenne part à toutes les guerres de l'Angleterre, comme le veulent les chefs conservateurs; le Canada ne veut pas se lier d'avance et s'attacher comme un esclave au char de l'empire, comme le veulent Manion et Meighen, les généraux du parti conservateur-tory dont les conservateurs de la province de Québec font le jeu comme en 1911.

Ils ont beau être masqués, le peuple les connaît et les reconnaît.

JEP.

MELI-MELO

LE SENATEUR DANDURAND

Nous lisons dans le Canada :

Le Standard de samedi dernier se réjouit que le sénateur Raoul Dandurand soit membre du comité gouvernemental auquel est confiée la redoutable mission de préparer le voyage de Leurs Majestés au Canada. Il écrit :

En des occasions de cette sorte, le Canada a la chance d'avoir encore un représentant de la vieille école des gentilshommes courtois et ai-

mables de jadis : Faisance, l'élégance de leurs manières font que les cérémonies se passent avec éclat.

Notre confrère donne comme exemple de cette belle tenue, l'attitude de l'honorable M. Dandurand, lors de l'ouverture de la session du Parlement d'Ottawa. Tous les yeux se tournèrent avec admiration, affirme-t-il, vers cet homme de soixante-dix-sept ans, droit, immobile, à côté du trône de Son Excellence Lord Tweedsmuir, et gardant sans broncher la même position pendant les deux heures de la cérémonie.

(Suite à la deuxième page)

LETTRE D'OTTAWA

La Chambre vote deux fois confiance à Mackenzie King.

Par une imposante majorité de 100 voix et de 166 voix respectivement, la Chambre a voté l'adresse en réponse au discours du trône, le jeudi 2 février, en rejetant les deux amendements présentés par l'opposition conservatrice et le groupe C.C.F. C'est le premier vote de la session, qui assure ainsi solidement l'administration du gouvernement Mackenzie King et sa politique progressive telle qu'ébauchée dans le discours du trône.

L'amendement conservateur qui reprochait au gouvernement fédéral de n'avoir pas adopté les moyens de remédier au chômage et à la crise économique, a été défait par un vote de 155 voix à 55; et l'amendement C.C.F. qui exigeait de redresser les conditions actuelles par un contrôle des institutions financières et des entreprises monopolisatrices, a été renversé par une majorité encore plus forte grâce au vote de 189 voix à 23. Tout le groupe conservateur a voté en bloc, contre l'amendement C.C.F. tandis que les partisans C.C.F. s'étaient ralliés aux conservateurs dans le premier vote.

Mlle Agnès MacPhail et les adhérents du Crédit Social ont appuyé l'amendement C.C.F. présenté par M. J.-S. Woodsworth; mais les deux députés indépendants de la Colombie-Canadienne, MM. A.-W. Neil et J.-S. Taylor, ont voté contre cet amendement, pour s'allier aux libéraux et aux conservateurs.

Telle fut la conclusion du débat sur l'adresse qui a occupé quatorze jours de session et qui a mis aux prises le chef du gouvernement et ses ministres avec le chef conservateur et ses principaux lieutenants.

LE PAPE EST MORT

Une grande tombe vient de s'ouvrir. Hier soir, à 11.30 heures, Sa Sainteté le Pape Pie XI rendait son âme à Dieu, à l'âge de 81 ans et après dix-sept ans de pontificat.

Cette perte plonge dans le deuil l'Eglise, toute la chrétienté et le monde entier où la voix de l'illustre pontife était toujours entendue avec respect.

Nous nous inclinons pieusement sur la tombe du Souverain Pontife Pie XI dont l'âme éminentement apostolique est retournée à Dieu après un long pontificat chargé de mérites et lumineusement inspiré par la doctrine du Christ.

TRAVAIL ET SECOURS DIRECTS

Un ami, fidèle lecteur de L'AVENIR DU NORD, nous écrit :

"Le programme du gouvernement King dont parle votre article dans L'Avénir du Nord (— 27 janvier 1939 —), me paraît à la fois nécessaire et sage. Il ne repose sur aucune idéologie, mais sur les besoins évidents et avoués de l'heure présente;

et il adopte les seules méthodes pratiques qui concilient le but à atteindre avec la dignité des citoyens de ce pays. Le secours direct sans nul doute, coûterait moins que ces travaux; mais il créerait une classe humiliée et démoralisée qui jamais peut-être ne pourrait remonter à son ancien niveau. Et de plus, le spectacle de cette armée employée par l'Etat rappelle à l'entreprise privée sa propre faillite, les responsabilités qu'elle étudie ou ne peut porter, et les menaces de l'avenir si elle se démontrait définitivement impuissante. C'est pourquoi, aux Etats-Unis, les grandes industries et leurs porte-voix politiques favorisent le secours direct. Il leur permettrait de l'aveugler plus facilement sur la crise présente et ses causes; et surtout il empêcherait les esprits de voir aussi clairement où git le point faible de nos systèmes. Sans doute il reste un vaste champ à l'assistance directe; mais ce champ est distinct, il se fonde sur d'autres devoirs, et ne doit pas être confondu avec la reconnaissance du droit au travail dans toute société qui veut vivre.

L. D.

Informations internationales

Que prépare le IIIe Reich contre l'Eglise catholique?

Les milieux catholiques allemands bien informés de ce qui se passe dans les États-majors des autorités nazies savent pertinemment qu'une nouvelle offensive se prépare, dans le IIIe Reich, contre l'Eglise catholique. Ils sont même renseignés sur la manière dont les nationaux-socialistes entendent procéder à son égard.

La nouvelle tactique
Ceux-ci se sont rendu compte que les récentes persécutions contre les Juifs avaient produit très mauvais effet, non seulement hors d'Allemagne, et notamment dans les pays anglo-saxons, mais encore jusque dans les rangs du peuple allemand lui-même. Ils en ont tiré cette conclusion qu'il leur fallait se montrer prudents quand ils voudraient procéder à la mise au pas des Eglises et compléter, par la confiscation d'une partie de leurs biens, la "contribution" infligée aux Juifs.

Ces derniers temps, les conférences se sont succédées au Ministère des Cultes du Reich et à la maison brune de Munich sur ces importants sujets. C'est l'avis des "modérés" qui paraît devoir l'emporter. Ils estiment que la lutte contre le christianisme ne doit point se poursuivre sous la forme d'une attaque menée de front, mais comme "mouvement tournant et enveloppant".
Au lieu d'abolir, par exemple, les impôts levés en faveur des églises et de supprimer les subventions qui leur sont accordées, le Gouvernement leur imposerait "un sacrifice national", c'est-à-dire le versement d'une contribution consentie "dans l'intérêt de la communauté nationale et comme amendement honorable de l'attitude antipatriotique du haut clergé", durant la crise de l'automne dernier.

On obtiendrait, par cette voie, les mêmes effets financiers que ceux que pourrait produire une saisie totale et l'on éviterait par là les critiques de l'opinion publique tant en Allemagne que dans les autres pays. On s'est demandé aussi, dans ces conférences de Berlin et de Munich s'il convenait de remplacer le christianisme par une religion d'Etat ou s'il ne valait pas mieux, tout en le conservant avec ses deux églises, catholique et protestante, se borner à l'adapter à l'idéologie raciste. Supprimer ou fausser l'Évangile, tel serait le dilemme. Les "modérés" et, dit-on, le Führer lui-même, seraient favorables à la tactique du faux Christ, moins dangereuse et tout aussi efficace, pensent-ils, que celle de l'Antéchrist.

Un projet de réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat
Il faut aussi s'attendre, disent les mêmes milieux catholiques allemands, à une nouvelle réglementation

des rapports entre l'Eglise et l'Etat, que l'Association des Juristes nationaux-socialistes a été chargée d'élaborer.

Elle comporterait une abrogation pure et simple du Concordat de 1933 qui serait remplacé par une loi de l'Etat. Cette loi soumettrait au contrôle du Ministère des Cultes toutes les communications de l'épiscopat avec le Saint-Siège, elle interdirait les processions, les pèlerinages et les Semaines religieuses ainsi que les Congrès, dont quelques membres ont été impliqués dans les procès de moeurs. Leurs biens seraient confisqués.

Quant aux autres Congrès, l'enseignement et l'assistance aux malades leur seraient interdits et leurs biens seraient administrés par un fonctionnaire du Ministère des Cultes.

A l'âge de 18 ans, tout citoyen allemand devra déclarer s'il désire adhérer à une église. L'omission de cette démarche équivaldrait, même pour les baptisés, à l'abandon de leur Eglise. Tous ceux qui auront déclaré ne vouloir appartenir à aucune église ou, faute d'une déclaration, seront considérés comme tels, seront portés comme sans-Dieu sur les registres publics. La loi interdirait même de baptiser les personnes de race juive et de conférer l'ordination à un non-Aryen.

Ce que les nazis reprochent aux chrétiens

Les causes de cette recrudescence de mesures de rigueur projetées contre les chrétiens s'étaient à toutes les pages de la presse nationale-socialiste.

L'organe de M. Himmler, le Schwarzes Korps, a écrit récemment que n'est pas Juif seulement quiconque appartient à la race juive, mais chaque citoyen allemand qui se refuse à approuver la politique nationale-socialiste.

Le même journal a continué à s'en prendre à ceux qui, durant la crise de septembre, se sont réjouis du maintien de la paix et se sont conduits en déserteurs, parce qu'ils ont manqué d'enthousiasme pour les buts de l'expansion nationale-socialiste.

Les convents sont accusés de mal cultiver les terres qui leur appartiennent et de diminuer, par là, le rendement de la production agricole du Reich.
Il va de soi que le Saint-Siège a sa part, sur ce large part, de ces attaques. Il a reçu ces derniers temps la visite du cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, "rouge et marxiste", dit l'Angriff, qui en conclut à une alliance entre le Vatican et le Président Roosevelt contre le IIIe Reich.

Les impuretés des purs

Révélations de M. Leduc ancien ministre de M. Duplessis Dans le comté de Terrebonne

Il y aurait bien des choses édifiantes à relever dans le discours de l'ancien ministre de la voirie, M. Leduc, que M. Duplessis a mis à la porte de son cabinet pour tripoter plus à son aise les contrats, les soumissions, les travaux et le patronage.

Retenons, pour aujourd'hui, que le chef du parti des Purs rejetait les plus basses soumissions pour favoriser des favoris.

M. Leduc en a donné plusieurs exemples. Signalons aussi les faits suivants qui concernent les travaux de voirie dans le comté de Terrebonne :

LE SCANDALE DES EXPROPRIATIONS

Chambardement nuisible

A notre arrivée au pouvoir, les causes d'expropriations de la voirie étaient soumises à la Commission des services publics, qui s'était spécialisée dans ces litiges et y avait établi une jurisprudence et des précédents. Le premier ministre, dans son désir de chambarder le plus possible la législation de l'ancien gouvernement, a fait adopter par la Chambre une nouvelle loi d'expropriation qui a été cause que nous avons essayé toutes sortes de retard dans l'exécution de nos travaux, sans compter que certaines dispositions de la loi rendaient très onéreux pour le ministère ces procès en expropriation. Je ne crains pas d'affirmer que sur une route en particulier, la grande route que nous avions construite pour conduire à Saint-Jérôme, la nouvelle loi d'expropriation a été cause que la voirie a dû payer cent mille dollars de plus que si l'ancienne loi avait été en vigueur.

LE "GRAFT" DE L'ORGANISATION U. N.

Nous avons aussi été en butte, à la voirie, aux menées d'organisations de comités — des organisateurs de l'Union Nationale — qui prenaient un prélèvement sur le coût de charroirage. Ces gens payaient 90 cents aux cultivateurs, alors que l'entrepreneur versait \$1.25.

"SI AU MOINS VOUS ACHETIEZ MA MAISON"

Je vous ai cité tantôt un cas d'expropriation, je veux vous en parler de nouveau. Pour la reconstruction de la route de Sainte-Rose à Saint-Jérôme, nous avons décidé de passer en arrière du séminaire, au lieu de se perdre dans les méandres de la route qui nous conduit dans les parties les plus encombrées de cette municipalité. Le supérieur du collège, une fois que la chose fut décidée, m'a lui-même félicité de ce changement, me faisant observer très justement que le dimanche, la circulation était tellement intense que tout service religieux était rendu impossible. L'opposition fut très tenace, mais nous avons tenu bon. Pendant les pourparlers, l'un des tenants des routes au milieu des villages me dit : "Si au moins vous achetiez ma maison".

Nous avons d'autres révélations à faire au sujet de certaines expropriations. Les Purs seront surpris en flagrants délits de favoritisme aux dépens de la province.

LES FAVORIS DE M. DUPLESSIS PREFERES AUX PLUS BAS SOUMISSIONNAIRES

M. Leduc, l'ancien ministre de la voirie, a aussi déclaré ce qui suit, à l'Assemblée législative :

M. DUPLESSIS FAVORISE LA HIGHWAY PAVING DE FRANCESCHINI

En même temps que ce contrat de Saint-Eustache-Oka, je dus donner le contrat pour Sainte-Agathe-Saint-Jovite. C'était au mois de septembre 1937, au moment de mon départ pour le congrès des bonnes routes au Nouveau-Brunswick. Je crois bien que si je n'avais pas été victime d'un accident d'automobile en Nouvelle-Ecosse, je n'aurais plus été ministre à mon retour.

Sur ordre du premier ministre, le contrat ne fut pas octroyé au plus bas soumissionnaire. Le premier ministre favorisait la Highway Paving, dont le président est M. Franceschini. Sa soumission était de \$200,000 plus élevé que l'autre. Avant mon départ pour les provinces maritimes, je posai un acte qui empêchait que le contrat fût octroyé à un prix autre que celui du plus bas soumissionnaire. Il fut accordé à la compagnie de M. Franceschini au prix du plus bas soumissionnaire.

L'U. N. EXIGEAIT QUE TOUT COUTAT CHER

Mais les choses ne devaient pas en rester là. Dès le mois de janvier, première tentative infructueuse pour arracher une révision à la hausse des prix du contrat Sainte-Agathe-Saint-Jovite.

A la mi-juin, une dizaine de jours avant mon départ, nouvelle pression pour obtenir une révision des prix. On mit sur pied la grosse "batterie" du parti. On changea d'avocat. Je résistai, mais je dus sortir du cabinet. Et actuellement, on travaille, au ministère de la voirie, à la révision des prix de ce contrat dans le sens désiré par l'entrepreneur.

ON COMPLETE UN VOL DE \$300,000

Cela se chiffre par un \$300,000 de majoration.

.....
Comme on le voit la conduite des Purs est bien différente de leur onctueux et vertueux "catéchisme politique" de 1936.

Le vil plomb de leurs principes dorés apparaît enfin aux yeux de tous ceux qu'ils ont trompés.

L'histoire scandaleuse du pit de sable Calvé-Barrette n'est qu'un échantillon de la dilapidation des fonds publics, du patronage véreux et du favoritisme éhonté qui se pratiquent dans toute la province de Québec que les Purs devaient régénérer.

VICTOR.

liée d'au-delà des Alpes.

C'est pourquoi, ces trois démocraties ont décidé d'opposer un front commun à toute nouvelle revendication territoriale, d'où qu'elle vienne.

Hier, le Führer, grâce à des coups d'audace inouïs, sans autre difficulté que les complications diplomatiques, vite écartées, annexe trois territoires à l'Allemagne.

Aujourd'hui, le Duce rencontrera trois grandes nations sur son chemin, s'il lui prend la fantaisie de satisfaire les "aspirations naturelles" de son peuple.

W. E.

Chronique

BAVARDS

Savoir se taire, comme la maîtrise de cette "science" nous semble difficile! Et, à bien y penser, il n'est pas moins ardu de parler quand nous y sommes obligés...

Cette sensation étrange a tout de même un avantage: celui de me permettre d'en dissertier un peu...

Je ne crois pas exagéré de dire que tout le monde est bavard, mais à des degrés différents. Car il faut se souvenir qu'il n'est pas nécessaire de parler pour être bavard...

Et les "grands bavards", ceux auxquels l'opinion générale a épinglé cette étiquette, quelle oeuvre font-ils? Une de démolition le plus souvent...

D'autres individus ne cessent de leurrer les gens par des propos fantaisistes et des projets incohérents auxquels, naturellement, ils ne donnent jamais suite...

Mais la mièvrerie atteint son paroxysme quand elle est incarnée dans ces êtres répugnants qui passent leurs journées à blâmer sur le compte de celui-ci ou de celle-là...

Bien que leur venin ne soit pas toujours mortel, il n'est pas rare de rencontrer d'innocentes victimes de ces mauvaises langues qui peinent sous le poids d'une honteuse calomnie...

Quelle satisfaction les bavards trouvent-ils dans ce jeu si mesquin? La question d'intérêt personnel mise de côté, personne n'a jamais pu résoudre cette énigme...

Nous devons y travailler en bavardant un peu aussi nous-mêmes, mais d'un bavardage vraiment utile pour la société...

TOUCHATOU.

La visite de la mission française Maria Chapdelaine

Elle arrivera à Québec le 12 ou le 13 août. — Le 25e anniversaire de la publication du roman de Louis Hémon. — Le congrès de l'association de Henri Capitant.

ITINERAIRE

La mission française Maria Chapdelaine s'embarquera le 5 août à bord de l'Empress of Australia, pour arriver à Québec le 12 ou le 13 août, selon les conditions de la traversée...

À Québec, la mission rendra visite au lieutenant gouverneur, à S. Em. le cardinal Villeneuve, au premier ministre de la province et au premier magistrat de la ville...

Le matin du 14 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le soir à 7 heures, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le matin du 15 août, départ de Tadoussac et retour à Baie Sainte-Catherine et à Saint-Siméon, puis trajet par la route qui longe le Saguenay vers Chicoutimi ou se prend le déjeuner dans l'après-midi...

Le 16 août, départ pour Chicoutimi. Visite le matin de la centrale électrique de l'île Malgou, puis visite de l'usine métallurgique d'Arvida...

Le 17 août, départ pour Chicoutimi. Dans l'après-midi, départ pour le soir à 7 heures, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 18 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 19 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 20 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 21 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 22 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 23 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 24 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 25 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 26 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 27 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 28 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 29 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 30 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 31 août, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 1er septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 2 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 3 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 4 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 5 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 6 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 7 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 8 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 9 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 10 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 11 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 12 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 13 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 14 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 15 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 16 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 17 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 18 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Le 19 septembre, départ de Québec en automobiles avec arrêts aux chutes Montmorency, à Sainte-Anne de Beaupré, puis déjeuner à 1 heure au Manoir Richelieu...

Procédures à observer lors de la visite du roi

Le très honorable Mackenzie King, annonce que des démarches seront faites afin que chaque détenteur canadien de la Croix Victoria soit présenté à Sa Majesté durant son voyage au Canada...

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Des ces villes Leurs Majestés ne pourront y rester beaucoup plus de dix minutes, puisque on doit adhérer strictement à l'horaire fixé pour le convoi royal.

On s'efforce de permettre à autant de Canadiens que possible de voir le roi et la reine. C'est pourquoi Leurs Majestés feront des arrêts de courte durée dans un bon nombre de villes.

Les adresses présentées par la municipalité ou par les organisations locales devront être remises à un personnage faisant partie de l'entourage de Leurs Majestés. Si on désire présenter des fleurs à la Reine, un seul bouquet devra être présenté, lequel devra être offert au nom des citoyens en général et non pas au nom d'une organisation ou d'une société particulière.

Aux arrêts de courte durée, le roi pourra inspecter les gardes d'honneur.

Le texte de toutes les adresses que l'on se propose de présenter devra être transmis au secrétaire du comité interministériel relatif à la visite royale, Chambre 121, Palais Est, Ottawa, le 1er mars 1939, au plus tard.

Les noms des personnes que l'on se propose de présenter à Leurs Majestés devront être transmis en même temps.

Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre qui passeront la journée de lundi, le 15 mai à Québec, assisteront pendant ce bref séjour en notre ville à deux réceptions officielles dont la plus imposante prendra la forme d'un banquet offert par la province de Québec et présidée par l'honorable Maurice Duplessis.

Le midi, il y aura un déjeuner offert par le gouvernement fédéral. On croit que ces deux manifestations auront lieu au Château Frontenac.

Avec Ottawa, Québec sera la seule ville du Canada à partager cet honneur de recevoir deux fois Leurs Majestés. On sait que notre Souverain, débarquera sur le sol canadien, à 10 h. 30 du matin. Il quittera cette ville le lendemain à destination de Trois-Rivières.

Québec est également l'un des rares endroits où Leurs Majestés ne passeront pas la nuit dans leur train spécial.

Pendant leur séjour à la Citadelle, nos Souverains seront sous la garde du 22e régiment, la seule unité de l'empire composée en majeure partie de Canadiens-français.

Des médailles commémoratives seront frappés

Le premier ministre annonce que le gouvernement entend frapper des médailles commémoratives, à l'occasion de la visite de Leurs Majestés le roi et la reine. Le dessin sera le même sur tous les médailles, mais ceux-ci seront de différents métaux. A l'avers se trouveront les effigies superposées de Leurs Majestés, et au revers, l'ébauche d'une carte du Canada où l'on verra indiquée la route suivie par Leurs Majestés durant leur visite au Canada; les armes du Canada seront gravées au haut de cette carte. Ces médailles porteront les inscriptions suivantes: "A MARI USQUE AD MARE" et "REGEM ET REGINAM CANADA SALUTAT".

2.500.000 médailles à donner aux écoliers

Les médailles d'argent et de bronze seront mis en vente au bureau de poste de tout le Canada, de façon à permettre leur achat à un prix raisonnable, comme souvenir permanent de la visite royale.

Le gouvernement a décidé de distribuer à titre gracieux aux enfants d'écoles du Canada un petit médaille de bronze d'environ un pouce de diamètre. On estime que l'on aura besoin d'environ 2.500.000 médailles de ce genre. La distribution en sera faite par les autorités scolaires des provinces.

Il y aura aussi une distribution officielle limitée de médailles de format un peu plus grand en or, en argent et en tombac (alliage de cuivre et de zinc qui prend une très belle teinte).

Ce que disent les journaux

L'attelage Hepburn-Duplessis

Dans la vieille capitale, entouré de nationalistes à tous crins, il dénonce l'Empire, voue à tous les diables les armements et s'il le pouvait, à condition de pouvoir s'emparer tranquillement de leurs propriétés...

En tout cas, si M Duplessis ne renie pas l'impérialisme Hepburn, c'est qu'il est avec lui; et s'il le renie, alors Hepburn sera contre lui, et adieu la lutte en commun contre Mackenzie King!

Le plus comique, c'est que plusieurs députés du Québec à la Chambre des communes, emportés par leur hostilité à tout armement s'en reposait sur l'axe Hepburn-Duplessis pour chasser M. Mackenzie King du pouvoir et lui substituer M. Hepburn. Adieu maintenant veau, vache, cochon, couvée!

PASCAL.

(L'Autorité)

Commémoration du premier service postal au Canada

Ottawa, Canada. — Sur recommandation de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada, le Bureau des Parcs nationaux du ministère des Mines et des Ressources à Ottawa, vient de poser une tablette commémorative en bronze sur le mur extérieur du terminus postal de la rue Saint-Jacques à Montréal, dédiée au premier service postal du Canada.

Le premier service postal du Canada date du régime français, alors que les lettres du Gouverneur et de l'Intendant étaient transportées par un messager nommé, qui avait également la permission de transporter le courrier que des particuliers lui confiaient. La rétribution accordée au messager par la commission de l'Intendant était de dix sous pour une lettre transportée de Québec à Montréal, et de cinq sous jusqu'à Trois-Rivières, avec tarif proportionné pour les distances plus grandes ou plus courtes. Le premier de ces courriers fut Pierre DaSilva, surnommé "le Portugais", qui reçut sa commission de l'Intendant Raudot en 1705.

Quand le Canada tomba sous la domination britannique, le premier service postal régulier fut institué en 1763 par Benjamin Franklin, alors sous-ministre des postes pour les colonies américaines, qui ouvrit un bureau de Poste à Québec avec succursales à Trois-Rivières et à Montréal. Un service mensuel par courrier fut établi entre Montréal et New-York, ce qui permit de livrer à New-York la poste canadienne pour outremar en temps pour la placer sur les bâtiments en partance. Afin de hâter l'échange du courrier entre les bureaux de poste canadiens, les maîtres de Poste reçurent l'ordre de fournir des chevaux de selle aux courriers à six deniers le lieu, ce qui n'était que la moitié de ce qu'exigeait du public pour la même distance. Les passeurs le long de la route avaient également reçu des ordres de traverser les courriers promptement et rapidement, pendant que les capitaines de bateaux, faisant la navette sur le Saint-Laurent, avaient reçu des instructions de livrer les lettres qui leur étaient confiées au plus proche maître de Poste qui les paieraient pour chaque lettre. Les voyages des courriers entre Montréal et Québec se faisaient toutes les semaines, aller et retour, en trente heures environ. De ce, début historique, le Canada a développé un service postal national, nulle part surpassé, qui manutentionne 1,230,000,000 pièces de courrier par année dans plus de 12,000 bureaux de Poste et sur presque 4,500 routes rurales comptant environ 250,000 boîtes considérablement éloignées les unes des autres. La poste canadienne est maintenant transportée rapidement par des courriers modernes, utilisant le chemin de fer, l'automobile, le bateau et l'avion.

(Ministère des mines et des ressources)

LES VARICES PEUVENT ETRE GUERIES

Traitement à la maison, peu coûteux

Si vous souffrez vous-même ou quelques-uns de vos parents ou amis sont affectés par les varices ou veines enflées, l'un des meilleurs conseils qu'un ami puisse donner pour les traitements à la maison, est de se procurer une prescription connue sous le nom d'Huile Emeraude "Moone".

Demandez tout simplement à votre pharmacien une bouteille de la vraie "Huile Emeraude Moone" et appliquez-en soir et matin sur les veines enflées. Vous constaterez très vite qu'elles diminueront et le traitement doit être continué jusqu'à ce que le mal disparaisse complètement. L'Huile d'Emeraude est si efficace et si pénétrante qu'elle aide aussi à faire disparaître l'enflure causée par une épanchement.

ALLER et RETOUR Saint-Jérôme à Vancouver Victoria Seattle

*Première classe 134.95 *Classe touristique 118.65 *Voiture 103.15

*Prix de location de wagon-lits en plus.

Repas à bon marché sur les trains.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER VICTORIA — 6-11 mars 1939

Tous renseignements des agents Pacifique Canadien

MELI-MELO

(Suite de la première page)

"It appeared afterward that hardly a person in the Chamber had failed to notice this remarkable fact, each pair of wandering eyes sooner or later coming to rest on this magnificent little figure, so erect, so still."

Lorsque le roi et la reine arrivèrent au Canada, ce ne sera pas la première fois que le sénateur Dandurand aura l'honneur de parler au chef de la maison régnante de Grande-Bretagne, à un souverain britannique. Le Standard rappelle, en effet, que l'actuel leader du Sénat fut le dernier des ministres de tous les Dominions à adresser la parole au roi Georges V, en décembre 1936.

Mais M. Dandurand avait déjà été reçu par Edouard VII, en 1906, au palais de Buckingham. "Lorsque le roi Edouard entendit qu'on lui présentait M. Dandurand comme venant du Canada, il l'accueillit en parlant français et lui dit le plaisir qu'il avait eu de remonter le cours du Saint-Laurent, vingt années auparavant..."

Tous ceux qui connaissent le sénateur Dandurand sont étonnés du nombre et de l'importance des travaux qu'il accomplit quotidiennement. Le Standard analyse les raisons de cet immense labeur. Mais c'est le leader du Sénat qui a expliqué cette extraordinaire activité.

"Quand on lui demande comment il peut supporter une telle fatigue, il répond: "De même que les êtres humains se nourrissent de pain, le cerveau doit s'alimenter de travail pour sauvegarder son activité et son agilité." Admirable leçon, que nous ne voulons pas oublier.

"N'AYEZ PAS PEUR DE LA VIE"

Parlant au banquet annuel des Anciens de Polytechnique, samedi soir, au Cercle Universitaire, l'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre fédéral des travaux publics, a affirmé sa confiance dans l'avenir de notre pays et engagé les jeunes hommes de son auditoire à ne pas avoir peur de la vie. Ses paroles furent vivement applaudies, surtout par la trentaine de polytechniciens de la 63e promotion, qui finiront leurs études cette année et qui étaient au nombre des deux cents convives.

M. ROOSEVELT RECTIFIE

Vendredi dernier, le président Roosevelt a nié avoir jamais affirmé que la frontière américaine était sur le Rhin et il a qualifié ce faux rapport de "mensonge délibéré".

M. Roosevelt, qui s'adressait aux journalistes, a affirmé également n'avoir jamais dit que la frontière des Etats-Unis était en France.

Il a dit que les différentes versions de sa conférence de mardi dernier avec la commission militaire du Sénat avaient donné une fausse impression de la politique américaine. Il ajouta que la plupart de ces versions avaient été fabriquées de toutes pièces par des législateurs et des propriétaires de journaux en mal d'agitation qui avaient délibérément dénaturé les faits.

DOIT-ON LAISSER LES ENFANTS ENTRER AU CINEMA ?

L'exemple belge — Témoinages. La question de l'entrée des enfants au cinéma revient d'actualité. Les Unions internationales l'ont soulevée dans leur entrevue récente avec le premier ministre de la province et la réponse de M. Duplessis laisse entendre qu'il pourrait bien y avoir un changement à la loi. C'est pourquoi il est important de mettre sous les yeux de ceux qui auraient pu les oublier les raisons sur lesquelles s'appuie la législation actuelle. On trouvera ces raisons dans une brochure de seize pages que vient de publier l'Oeuvre des Tracts sous ce titre: "Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma". Cette brochure contient, entre autres, un important témoignage d'un magistrat sur la situation en Belgique que quelques-uns invoquent sans peut-être la connaître parfaitement. (En vente à l'Ecole Sociale Populaire, 10 sous l'exemplaire).

PENSEES

Beaucoup d'hommes demeurent éloignés du christianisme parce qu'ils ne le connaissent pas et ils ne le connaissent pas parce qu'on ne le leur enseigne pas.

LACORDAIRE.

Glorifier le passé de parti pris est une manie, le décrier est une sottise; c'est également vivre dans les rêves que d'en craindre ou d'en souhaiter le retour.

DENYS COCHIN.

En profitant du tarif de nuit (en vigueur chaque soir après 7 heures et toute la journée du dimanche) en y plaçant vos appels "de station à station", vous pouvez parler très loin pour très peu.

En profitant du tarif de nuit (en vigueur chaque soir après 7 heures et toute la journée du dimanche) en y plaçant vos appels "de station à station", vous pouvez parler très loin pour très peu.

En profitant du tarif de nuit (en vigueur chaque soir après 7 heures et toute la journée du dimanche) en y plaçant vos appels "de station à station", vous pouvez parler très loin pour très peu.

RENSEIGNEMENTS POSTAUX UTILES

Poste aérienne — Tarif

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Canada, Grande-Bretagne et Nord de l'Irlande, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Etats-Unis, Europe (excepté les pays mentionnés dans le groupe 1), etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Antilles et Guyane britannique, Mexique, Cuba, Amérique centrale, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Afrique % Asie (sauf via San-Francisco), Australasie via Angleterre, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Colombie, Equateur, Vénézuéla, Guyane hollandaise et Guyane française, etc.

Tous les objets de la première classe (lettres, cartes postales et autres objets affranchis au tarif des lettres) mis à la poste au Canada pour les pays suivants de l'Empire, sont maintenant acheminés exclusivement, A PARTIR DE L'ANGLETERRE, par le nouveau réseau postal aérien de l'Empire, qui est devenu le moyen ordinaire de transmission. Le tarif est de 5c par demi-once ou fraction de demi-once pour les lettres, et de 4c pour les cartes postales.

RESEAU AEROPOSTAL DE L'EMPIRE

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Soudan anglo-égyptien, Zanzibar (Protectorat), Malaisie, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Kenya (Colonie et Protectorat), Egypte, Etats Malais fédérés, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Inde britannique (y compris les bureaux indiens britanniques sur le golfe Persique, dans l'Inde française et au Tibet, mais non ceux de l'Inde Portugaise), etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Afrique du S.-Ouest, Bésoutoland, Béchuanaland, etc.

Table with 2 columns: PAYS and Port y compris les frais des services empruntés. Rows include Ceylan, Bornéo du Nord, Sarawak, etc.

* Les lettres et les cartes postales pour ces pays ne devront pas porter d'étiquette-avion ou autres marques indiquant leur transmission par air.

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER

Sur la Côte du Pacifique

ATTRAYANTS TARIFS ET SERVICES DE TRAINS!

Si les sports d'hiver ont peu d'attrait pour vous — si vous préférez les plaisirs de l'été — le golf, les promenades à pieds, à cheval ou en auto dans un décor verdoyant, le tennis ou le yachting — rendez-vous sur la côte du Pacifique, où les frimas de nos hivers sont à peu près inconnus. En route, vous pourrez admirer les Rocheuses sous

DEGEL

Malgré janvier, le charme des dimanches Plane dans l'air d'un pur après-midi ; Le soleil luit dans un ciel engourdi Et sur l'hiver prend de pâles revanches.

Les arbres noirs ont du bleu dans leurs branches ; On voit tomber de leur front alourdi Les fleurs d'argent que le givre y pendit, Et se dissoudre en eau leurs barbes blanches.

Mais le soir vient ; en de lointains hameaux Des chiens aboient et beuglent des troupeaux, Et les clochers commencent leurs prières.

Puis tout se tait. Et du chaume fumant, Dans les vallons, s'élève doucement L'âme pensive et lente des chaumières.

Louis MERCIER.



Cours de démonstration culinaire

Aux prochains cours de démonstration culinaire, à l'École ménagère, à 7.30 h. lundi soir et à 2.30 h. mardi après-midi, le menu suivant sera exécuté. Soupes aux tomates américaines, Les oeufs maison, Soufflé aux fruits, Pouding blanc à la vapeur, Sauce à l'étable, Ananas moussé, Oublis aux amandes.

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Le danger des teintures pour les cheveux

Toujours, quand on m'a demandé de recommander une teinture pour les cheveux, j'ai non seulement refusé de la faire, mais j'ai insisté sur le fait que la meilleure des teintures était dangereuse. Voilà que le gouvernement fédéral vient de me donner raison. En effet, le ministre de l'hygiène publique vient d'introduire en Chambre un projet pour amender la loi des médicaments. Et la cause immédiate de cette loi, je cite textuellement les paroles du ministre, ce sont "les dangereuses teintures dont les femmes font usage pour changer la couleur de leurs cheveux."

Déjà, en 1935, la loi des médicaments avait été modifiée pour empêcher la vente de médicaments "pour faire maigrir", uniquement parce que les femmes, dans leur désir de perdre au plus vite leur surcroît de graisse prenaient deux ou trois fois la dose recommandée... au détriment de leur santé. On signala même plusieurs mortalités résultant de l'usage, ou plutôt de l'abus, de ces drogues. Il n'est donc pas surprenant que cette année, le gouvernement intervienne de nouveau pour protéger les femmes contre l'usage des teintures, car il est très dangereux de se teindre les cheveux, les solutions ordinairement employées étant composées de substances toxiques, telles que le nitrate d'argent, l'acétate de plomb, le cyanure de potassium, certains sels de cuivre, etc. Il faut donc s'abstenir de toutes ces préparations, parce qu'elles nuisent à la chevelure, irritent le cuir chevelu et peuvent déterminer de graves empoisonnements — et puisque par ignorance ou par hardiesse, certaines femmes insistent pour en faire usage, le gouvernement a décidé de les protéger contre elles-mêmes en réglementant la vente de ces teintures dangereuses... et illusoire dans leurs résultats, car on a vite fait de constater qu'une femme se teint les cheveux par l'égale de la teinte de la chevelure, par les racines grises ou blanches qu'on masque difficilement, à moins d'applications fréquentes des liquides colorants.

Quelle est la cause du blanchissement ou du grisonnement des cheveux ? L'âge ? Pas nécessairement ! Le cheveu est un organe creux... un tube minuscule renfermant à son intérieur une sorte de moelle. Eh bien ! c'est à la disparition de cette moelle qu'est due la blancheur du cheveu.

Au lieu de recourir aux teintures pour colorer l'extérieur du cheveu, si l'on veut retarder le blanchissement des cheveux, il vaut mieux recourir aux toniques capillaires à base de quinine et de pilocarpine pour restaurer la moelle disparissante du cheveu. Il faut également noter que le grisonnement précoce est peut-être moins dû à la disparition du pigment capillaire (colorant des cheveux) qu'au fait que le cuir chevelu fonctionnant mal, des cheveux dépourvus de pigment remplacent les cheveux pigmentés.

La meilleure défense contre les cheveux blancs, si redoutés de notre sexe, c'est de soigner le cuir chevelu par de fréquents shampooings avec les shampooings appropriés, car (je le répète), il n'est pas de shampooing pouvant servir indifféremment pour n'importe quelle chevelure, et par l'usage d'un tonique capillaire vraiment efficace pour restaurer au cuir chevelu ses fonctions normales.

Mon feuillet sur le soin des cheveux vous renseigne fort exactement sur la façon dont il faut traiter la chevelure, si l'on veut en retarder le blanchissement, de même que lui conserver longtemps la belle apparence lustrée qu'une chevelure saine doit avoir. Faites m'en la demande, accompagnée d'un timbre de 3c, à mon adresse : 197 rue Saint-Catherine, Ouest à/s "Cousine Blanche", Montréal, et je me ferai un plaisir de vous le faire parvenir par retour du courrier. Il en est de même pour n'importe lequel des feuillets que j'ai préparés à l'intention des lectrices de ce journal — sur le soin du visage, des mains, des yeux, des pieds ; le développement de la poitrine, la maigreur, la graisse excessive ; la suppression des poils follets, la transpiration trop abondante. L'envoi d'un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré vous en assurera la possession par le prochain courrier. N'hésitez pas à m'écrire concernant vos problèmes de beauté. Mon plus grand plaisir est de vous être utile.

Beaucoup de skieurs, sans aucun doute, parmi les milliers qui chaque fin de semaine se rendent dans nos Laurentides — à Mont-Rolland, Sainte-Marguerite ou Sainte-Agathe — ne soupçonnent pas que l'origine du sport qu'ils pratiquent avec tant d'enthousiasme et qu'ils considèrent peut-être comme une nouveauté, se perd pour ainsi dire dans la nuit des temps. Des personnes qui ont étudié la question estiment que le ski, sous une forme ou sous une autre, remonte à plus de 4,000 ans. La plus ancienne gravure connue de ces longs patins de bois sur lesquels nos champions évoluent aujourd'hui avec tant de virtuosité, fut découverte sur un rocher, dans le nord de l'Asie, et l'on croit qu'elle y fut tracée par les membres d'une tribu de race Mongole, il y a quelque quarante siècles. D'autre part, on possède dans un musée de Suède une sorte de ski qui, dit-on, est vieux de plusieurs milliers d'années.

Si l'on considère que le ski s'est popularisé comme sport de compétition au cours des 20 ou 30 dernières années seulement, on peut admettre que la province de Québec, même si elle a été un peu lente à se mettre au pas et à imiter l'Europe, malgré toute sa neige et ses belles montagnes, n'est cependant pas trop en retard. Dans tous les cas, si l'on en juge par le développement qui se produit depuis quelques hivers dans nos champs de ski, elle fait bien son possible pour rattrapper le temps perdu.

Les chroniqueurs de ski, qui sont devenus ces dernières années les collaborateurs assidus des sections sportives de nos grands journaux, ne sont pas non plus des innovateurs dans ce domaine. Ils eurent des prédécesseurs qui vivaient il y a plusieurs siècles. L'historien Procope, qui fut secrétaire de Bélisaire au sixième siècle de notre ère, mentionne le ski dans un de ses écrits, bien que sous un autre nom. Au dix-huitième siècle, Saxo Grammaticus en parle aussi dans ses "Voyages".

Mais ces skis d'autrefois, si l'on en juge par les anciennes gravures et les spécimens gardés dans les musées, étaient des planches bien rudimentaires en comparaison des modèles modernes fabriqués par les experts de Norvège, de Suisse et même d'Amérique. Ils étaient grossiers, lourds, recouverts de cuir et, évidemment, de manègement laborieux. On s'en servait seulement pour la marche et, à l'occasion, pour la descente en ligne droite. On imagine difficilement le gelandsprung, le telemark, le christiana coulé, le tempo, les sauts de 175 pieds ou même une randonnée de Sainte-Agathe à Mont-Rolland sur une paire de pareils instruments.

LIVRES - JOURNAUX - REVUES

'LE RECUEIL' DE FEVRIER

Si vous ne connaissez pas encore "Le Recueil" l'unique "Digest" publié en français — le numéro de février vous en fournira une excellente occasion. En effet, s'il faut en juger par le sommaire de ce mois, cet intéressant magazine ne le cède en rien à ses congénères américains. "Je ne veux pas être enterré vivant", condensé de "L'Ordre", ouvre la série, puis viennent : Un échange de populations, de "La Revue Belge"; Maîtresse de vos nerfs? de "Votre Bonheur"; Comment voyagerait Napoléon, par Edouard Gachot; Etudiants britanniques, condensé des "Cahiers de la Jeunesse"; L'énigme de la lumière, de "Samedi"; Préparation, de "Marianne"; Le flair de votre chien, de "Je Sais Tout"; La Turquie de Kemal Atatürk, de la "Revue des Deux Mondes"; Le vol chez Poiseau, de "La Bonne Terre"; La première poste aérienne, de "La Revue Belge"; L'homme le plus vite du monde, du "Monde Illustré"; La révolution industrielle, de "L'Illustration"; Infections alimentaires, de "Candide"; Une paix économique, "La Flèche"; Gymnastique de la volonté, de "Practical Psychology Magazine"; La radiesthésie, de "Vu"; Quand l'Europe abat ses tyrans, de "Marianne"; Racisme et colonisation, de "Europe"; Climat marin et tuberculose, de "La Revue Moderne de Médecine"; Quelques mots sur la Chine, du "Flambeau"; Les paroles d'une femme, de "Marie-Claire"; L'art de voyager, de "La Revue Belge"; La Sécurité Nationale, de "Vu"; Les auberges de la jeunesse, du "Canada Français"; L'autarcie réalisée dans un collège, de "Pour l'Ere Nouvelle"; Le malaise allemand, de "L'Europe Nouvelle"; Réflexions d'un optimiste, de "L'Esprit International"; Ignace Paderewski, des "Annales"; Fedor Chapline, du "Journal de la Femme"; Les souverains anglais, de "Lectures pour Tous"; Les grognards de l'Atlantique, de "L'Oval C-I-L"; A cette trentaine d'articles s'en ajoutent d'autres, non moins d'actualité, qui forment au total 96 pages d'une lecture des plus variées. "Le Recueil" se vend 25c dans tous les dépôts. On s'abonne à \$3 par année. Spécimen gratis sur demande à Case postale 100, Station "B", Québec, P. Q.

LE MAURICIEN DE FEVRIER

Le mauricien de février qui vient de sortir offre à ses lecteurs vingt-huit articles inédits illustrés de pho-

tos d'art et de dessins et signés des écrivains suivants : Eva Sénécal, Jeanne Rochefort, Clément Marchand, Sarah Larkin, H.-P. Pédeau, abbé Albert Tessier, R. P. Gabriel Larue, S. J. Raymond Douville, Henri Troyat, Jean-Paul Létourneau-Lemieux, Marcel Bernard, Maurice Gagnon, Eugénie Chenel, René - Stéphane Debray, Rhoda Greenberg, Guy Sybestre et plusieurs autres. Ces inédits portent sur des nouvelles, des récits, des poèmes, des critiques d'art et de littérature, des reportages, les idées, la mode, l'art culinaire. C'est un des numéros les plus variés encore publié par ce grand magazine canadien-français. Il est en vente dans tous les dépôts.

Recettes éprouvées

Beurre au raifort

1/2 tasse de beurre Sel 1/4 tasse de raifort râpé Quelques grains de poivre de cayenne Défaites en crème Servez avec du bifteck cuit sur le grill.

Sauce dure

1/3 tasse de beurre 2 c. à table de crème claire 1 blanc d'oeuf 2 tasses de sucre à glacer (environ) 1/2 c. à thé de zeste de citron râpé Défaites le beurre en crème. Remuez dans la crème et le blanc d'oeuf. Ajoutez le sucre graduellement, battant jusqu'à ce que ce soit lisse. Ajoutez le zeste de citron râpé. Mettez dans le réfrigérateur jusqu'à ce que vous soyez prêt à servir. Exceptionnellement bon avec du pudding aux fruits ou du pain d'épices chaud.

Advertisement for 'Argenterie' and 'THE LIPTON' tea, featuring a coupon for a free gift and a list of tea flavors: Rouge, Orange, Jaune.

Récréations

Solutions aux problèmes posés dans l'Avenir du Nord du 3 février 1939 :

MOTS EN TRIANGLE ISOCELE C A U T E L E U X U B E R E U X I S S U E U T E R S

LOGOGRIPE

Ogre — Orge

NOUVEAUX PROBLEMES

1. A la cave. — 2. Sert à passer l'eau. — 3. PIs engraisser par des procédés très cruels. — 4. Roche éruptive d'âge généralement tertiaire. — 5. Elle monte en général en amazonie. — 6. Diamètre d'un cylindre creux. — 7. Unité de volume utilisée surtout par les bucheons. — 8. Son commencement est généralement marqué par un fait particulièrement mémorable. — 9. A la cave.

MOTS

EN PARALLELOGRAMME

Horizontalement : 1. De première importance. — 2. Seigneur de la suite de Charlemagne. — 3. Transformée en tamis par des biseaux. — 4. Dont la température a diminué, sans pour cela être froide.

Verticalement : 1. Au lit. — 2. Démonstratif contracté. — 3. On y tuait devant témoin. — 4. Magistrat indienne qui cumule un certain nombre de fonctions en Afrique du Nord. — 5. Patrie de la Pérouse. — 6. Qui a de mauvaises couleurs. — 7. Celles de Mars furent funestes à César. — 8. Anagramme d'un adieu liturgique. — 9. Un nouveau est en train de se fêter. — 10. Au lit.

FEVES... préparées à la délicieuse MELASSE BEMA



● A votre prochaine cuisson de feves au lard, préparez-les avec la mélasse de table BEMA Extra Fine. Vous serez enchantée de la délicieuse saveur qu'elle ajoute. Les enfants qui grandissent et les tout petits en raffolent aussi.

Employez la mélasse de table BEMA Extra Fine dans la préparation de vos gâteaux, muffins, "cookies", etc., étendez-la aussi sur le pain. C'est une nourriture pure, nutritive et riche en vitamines reconstituantes.

VENUE A LA MESURE PAR VOTRE EPICIER 29

Advertisement for BEMA MELASSE DES BARBADES, featuring the BEMA logo and product name.

LA FARINE DE CHEZ NOUS

J'OBTIENS UN PAIN DE PLUS A CHAQUE FOURNEE AVEC LA FARINE CHEF ROYAL

La Nouvelle Farine OGILVIE CHEF ROYAL

Fait du pain, des gâteaux, et des pâtisseries comme vous les aimez

La Farine Chef Royal est présentée comme tribut aux ménagères Canadiennes-Françaises par une maison associée au progrès du Québec depuis plus de cent-trente ans. Moulue dans notre province, elle porte un nom français et elle est mise en sacs imprimés exclusivement en français.

La Farine Chef Royal fait du pain, des gâteaux et des pâtisseries comme vous les aimez parce qu'elle est moulue avec un soin minutieux. Nous employons seul du blé canadien choisi. Ce blé est non seulement lavé avec soin, mais subit également dix-huit autres procédés de nettoyage avant sa mouture. La farine est tamisée à travers des tamis de soie qui lui donnent une texture fine et lisse. Comme épreuve finale on cuit plusieurs pains à chaque quantité pour vous assurer des résultats parfaits avec la Farine Chef Royal.



SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

La Farine de Chez Nous OGILVIE CHEF ROYAL

GRATIS



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$80.00 donné gratis aux acheteurs de

THE OU CAFE MIKADO

EMPAQUETE EN PAQUETS DE 125. Aux acheteurs de paquets de 1/2 livre, un magnifique cadeau en cristal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noiset garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330 rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761 rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

LES INSCRIPTIONS AU FESTIVAL-CONCOURS

Quelques semaines à peine avant le prochain festival-concours de musique qui aura lieu, comme on sait, du six au seize mars, le comité d'organisation du festival rappelle à tous les intéressés qu'il est encore possible de prendre part à cette oeuvre, créée dans le but de promouvoir les intérêts de la musique dans notre population.

On peut devenir membre individuellement ou comme groupement. Un abonnement collectif pour chorales, orchestres, fanfares ou sociétés de musique donnera droit à quarante membres de chacun de ces divers groupements d'assister à toutes les auditions du prochain festival à l'exception du concert final. Cet abonnement collectif est également permis aux maisons d'enseignement qui voudraient ainsi permettre à leurs professeurs, jusqu'à concurrence de quarante de suivre les manifestations musicales et littéraires de ce festival, ce qui ne manquera pas de leur être d'une grande utilité dans leur oeuvre d'éducation.

C'est en s'adressant au secrétaire, au numéro 1265 de la rue Stanley, à Montréal, que les personnes et les groupements pourront savoir à quelles conditions très peu onéreuses il est possible de prendre une part active aux auditions, qui débiteront le six mars.



Exigez les VERRES

CORECTAL

précis jusqu'au bord

Le verre "Corectal" donne une clarté sur toute l'étendue

Les verres "Corectal" sont vendus par tous les opticiens de la province

Les meilleurs pour vos yeux



Nouvelles au sujet du POISSON

LES MENAGERS parlent de plus en plus de la variété infinie de plats peu coûteux qu'on peut préparer avec nos poissons, nos mollusques et nos crustacés canadiens... des plats savoureux qui font dire aux maris — l'appétit vient en mangeant.

Vous avez durant toute l'année le choix de plus de 60 sortes comestibles de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens, frais, gelés, fumés, en conserve, séchés ou marinés... de saveur délicieuse et riches en vitamines productrices de force et de santé radieuse. Servez du poisson plusieurs fois la semaine. Essayez les autres recettes épatantes que contient la nouvelle brochure gratuite de recettes de poisson.

MINISTRE DES PECHERIES, OTTAWA. Mesdames! Demandez la Brochure Gratuite.

Advertisement for 'POISSON A LA CREME EN BISCUITS CHAUDS' with a list of ingredients and a coupon for a free brochure.

Faites du meilleur pain avec le ROYAL!

Advertisement for ROYAL YEAST CAKES, listing benefits like 'SAVEUR SUPERIEURE', 'TEXTURE PLUS FINE', and 'PLUS DIGESTIBLE'.

Pour les cultivateurs

LES PRIX DU MARCHÉ

Fournis par la Coopérative Fédérée de Québec

Table with 2 columns: ANIMAUX VIVANTS (Porcs, Bœufs, Moutons) and Vaches. Lists prices for various types of livestock.

Table with 2 columns: Veaux de lait and Veaux de champ. Lists prices for different types of calves.

Ne négligez pas la constipation! Vous arrive-t-il souvent de vous réveiller las... Manger de l'All-Bran chaque jour...

Table with 2 columns: JEUNES DINDES ABATTUES and OIES ABATTUES. Lists prices for young turkeys and geese.

GRATIS - Set de table ou le cadeau de votre choix parmi 150 belles primes... L'UNION DES JARDINIERS

Table with 2 columns: POULES VIVANTES and POULETS ABATTUS. Lists prices for live chickens and broilers.

GRAINES DE SEMENCE D'ÉRY DE CHOIX. Advertisement for seed products with contact information for Hector L. Déry & Cie, Ltée.

ELLE SOUFFRAIT DE MAUX DE TÊTE

KRUSCHEN S'ATTAQUA A LA CAUSE

Les maux de tête dont souffrait cette femme étaient tels qu'elle devenait pratiquement impuissante. Elle essaya pilules et comprimés, mais sans succès.

JEUNES DINDES ABATTUES

Table with 2 columns: JEUNES DINDES ABATTUES and OIES ABATTUES. Lists prices for young turkeys and geese.

POULETS ABATTUS engraisés au lait

Table with 2 columns: POULETS ABATTUS engraisés au lait. Lists prices for broilers raised on milk.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Table with 2 columns: POULETS ABATTUS (Sélectionnés). Lists prices for selected broilers.

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Table with 2 columns: POULES ABATTUES (Sélectionnées). Lists prices for selected hens.

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Table with 2 columns: VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait). Lists prices for milk-fed calves.

BEURRE (frais)

Prix de remise pour la semaine finissant le 30 janvier 1939 inclusivement, Montréal & Québec.

Les prêts sur les logements

D'après les chiffres communiqués par l'honorable Charles-A. Dunning...

D'après les chiffres communiqués par l'honorable Charles-A. Dunning, ministre des finances, il a été consenti, sous le régime de la Loi nationale sur le logement...

Commentaires du marché

Suivant l'opinion de certains, trop de stocks miniers canadiens sont cotés plus bas que leur valeur réelle.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de L'AVENIR DU NORD. Établi en 1907. 105 Avenue Parent - SAINT-JÉROME.

p. 100, au moyen de prêts allant de \$2,501 à \$3,000; 100, soit 26,5 p. 100, au moyen de prêts variant entre \$3,001 et \$3,500, et 43, soit 11,4 p. 100, au moyen de prêts allant de \$3,501 à \$4,000.

Commentaires du marché

Fournis par C. J. DWYER & Co. Inc. 215 rue Saint-Jacques O. Montréal.

Suivant l'opinion de certains, trop de stocks miniers canadiens sont cotés plus bas que leur valeur réelle. Toute bonne nouvelle tend cependant à causer une hausse immédiate des prix.

Pour votre publicité

utilisez les colonnes de L'AVENIR DU NORD. Établi en 1907. 105 Avenue Parent - SAINT-JÉROME.

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EXPERIMENTE... fruit de 121 années de fructueuses opérations...



La BANQUE DE MONTREAL sera toujours heureuse de discuter avec vous d'emprunts pour des fins personnelles ou commerciales.

BANQUE DE MONTREAL

FONDÉE EN 1817. Succursale de St-Jérôme: J. V. RABOIN, Gérant. Succursale de Ste-Agathe-des-Monts: M. I. WALSH, Gérant.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

EDISON MAZDA advertisement. Features a large light bulb graphic and text: 'VOTRE CERTITUDE D'UNE Véritable économie en éclairage'. Includes contact info for Canadian General Electric Co., Limited.

'charbon bleu' advertisement. Features an image of a heater and text: 'PLUS DE 100,000 FOURNAISES CANADIENNES CHAUFFENT MIEUX avec le charbon bleu'. Includes contact info for P.-E. LORTIE, H. COUSINEAU, Nap. BELISLE.

DOCUMENTATION

L'erreur fondamentale du communisme

Le R. P. Garrigou-Lagrange, O. P., a donné aux cours de culture catholique de Rio de Janeiro et de Buenos-Aires la conférence suivante: 'Orientations (1) décembre 1938'. Dans ces pages, en me plaçant au point de vue supérieur de la théologie, je voudrais dégager l'erreur fondamentale du communisme et aussi celle de l'individualisme qui lui est opposé...

massacres en accumulant les ruines, comme on le voit en Russie et en Espagne. Il détruit la famille, la liberté de l'enseignement chrétien dans les écoles. Il se déclare l'ennemi de l'Eglise et de Dieu même; comme le dit l'Encyclopédie Quadragesimo anno, 'il est par nature impie et injuste'.

fondement les biens spirituels que lorsque nous voulons les communiquer aux autres. Nous ne connaissons profondément la vérité qu'en l'enseignant aux autres, nous n'aimons profondément la vertu, la justice et la charité qu'en travaillant à la faire aimer par les autres.

Il faut ajouter que les biens spirituels ne peuvent être vraiment aimés et possédés sans qu'on respecte leur subordination, selon l'ordre de la charité. 'Cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît'.

celui qui possède qu'il est en quelque sorte 'l'administrateur des biens qui viennent de Dieu, qu'il en rendra compte' (1); elle lui rappelle qu'il doit, en évitant les abus de l'usure et du capitalisme, distribuer largement ces biens terrestres à ceux qui en ont besoin...

(1) Encyclopédie Divini Redemptoris, p. 23. (2) L'Encyclopédie Divini Redemptoris, p. 16, partie du 'salaire dû en stricte justice à l'ouvrier pour lui et pour sa famille'. (3) Ila Ilae, q. LXVI, a. 2: 'Circa rem exteriorum duo competunt homini: quorum unum est potestas procurandi et dispensandi, et quantum ad hoc dicitur est quod homo propria possidet...'

DES MILLIERS DE PERSONNES S'EN SERVENT

Pour obtenir le soulagement de l'indigestion causée par excès d'acidité, prenez le BISMA-REX

CETTE POUDE ANTACIDE QUI OPERE DE QUATRE MOYENS A LA FOIS

Le Bisma-Rex neutralise l'acide, chasse les gaz, allège la gastralgie et soulage l'estomac.

Bisma-Rex est vendu dans les pharmacies Rexall et à Saint-Jérôme à la Pharmacie Oscar Landry

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant. CHOIX SERVICE QUALITE. Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges

Tout le cabinet de M. King au banquet Lapointe

Plus de cent députés libéraux seront aussi à Québec le 18 février

35e anniversaire de vie parlementaire

Le premier ministre du Canada, l'honorable M. King, tous les membres du cabinet et un grand nombre de députés libéraux à la Chambre des communes se rendront à Québec, le 18 février prochain, pour célébrer le 35e anniversaire de vie parlementaire du ministre de la Justice, l'honorable Ernest Lapointe.

Le cabinet d'Etat: P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics; Isidore Lapointe, ministre du revenu national; Dunning, ministre des finances; Michaud, ministre des pêcheries; J.-B. MacKinnon, ministre sans portefeuille et l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial. Les cinquante-cinq députés fédéraux libéraux de la province de Québec et une cinquantaine de députés des autres provinces du Dominion se rendront également à Québec pour rendre hommage au ministre de la Justice.

Une délégation de Montréal se rendra à cette fête. Ceux qui voudraient en faire partie sont priés de s'adresser à l'organisation libérale, 100, rue Saint-Jacques, (M.A. 7798).

Le pantin de la rue Saint-Georges

Le 10 décembre dernier, dans la salle paroissiale, celui qui se croit le grand manitou du comté de Terrebonne s'adressait aux ouvriers de Saint-Jérôme pour leur dire: "Nous, législateurs, (hum!) sommes heureux lorsque patrons et ouvriers s'entendent pour la passation de conventions collectives de travail, etc., etc. Je vous informe même qu'un bill spécial est prêt à être présenté, ayant pour effet d'augmenter les salaires, en transférant Saint-Jérôme de la zone trois à la zone deux. Je suis heureux d'avoir vu se fonder chez nous une organisation professionnelle sous les auspices des Syndicats Catholiques, etc., etc. Je suis fier de dire à M. le curé que je lui offre tout mon concours pour le retour à la morale, etc., etc."

tentés auprès de lui afin de faire sanctionner l'arrêté ministériel donnant au comité conjoint des barbiers du district de Saint-Jérôme le pouvoir de faire respecter leur convention? Il est facile de se prononcer en faveur des conventions, comme l'a fait M. Barrette, et puis, ensuite, d'en retarder soigneusement l'application par des moyens tels que présentement employés. Quant à son bill spécial ayant pour effet d'augmenter les salaires, comment les ouvriers peuvent-ils avoir confiance en ce député-pantin qui les a si odieusement trompés, le printemps dernier? S'il s'est dit heureux (hum! hum!) de voir l'ouvrier s'organiser en Syndicat professionnel, pourquoi se cachait-il ou n'intervenait-il pas dans le conflit présent à la Regent Knitting? Se croit-il sans influence aucune ou bien obéit-il à d'autres motifs? Quant à offrir son support à M. le curé pour le retour à la morale, nous attendons qu'il prouve par des actes la sincérité de ses paroles. Il ne suffit pas de se tenir le ventre à deux mains et de s'écrier: "c'est mon coeur qui parle!" Que M. Barrette le sache et le dise à ses acolytes.

A Val Morin

MARQUE DE SYMPATHIES A l'Assemblée du conseil de la municipalité de Val-Morin, proposée par M. Donat Beauvais, secondé par M. Emile Vendette et adopté à l'unanimité que c'est avec regret que le conseil apprend la mort de M. Frédéric Vanier, père de M. Jean-Marie Vanier, procureur, et beau-père de M. Wilfrid Locas, tous deux membres de ce conseil, et les membres de ce conseil offrent leurs plus sincères sympathies à la famille si cruellement éprouvée et que copie soit envoyée à la famille ainsi qu'aux journaux.

C.-A. LORRAIN & Fils ASSURANCES GENERALES

Vendeurs autorisés des Autos Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile. Bureau existant depuis 38 ans. Tél. No 58 — Saint-Jérôme

COUPON D'ABONNEMENT

L'AVENIR DU NORD, a/s: Imprimerie J.-H.-A. Labelle, Limitée, 303 Avenue Parent, Saint-Jérôme.

Veillez trouver ci-inclus la somme de \$ pour an d'abonnement à votre journal. Veillez me faire parvenir un reçu.

Nom Adresse

ABONNEMENT: \$1.00 pour 6 mois; \$2.00 pour 1 année. 2 années pour \$3.00.

Au conseil municipal

VILLE DE SAINT-JEROME

Neige jetée dans les rues Il est défendu de répandre dans les rues la neige provenant des cours ou couvertures et les personnes qui ne se conformeront pas à ce règlement seront passibles d'être traduits en Cour du Recorder.

Recensement de la taxe d'eau MM. Léo Prud'homme et Raymond Binette ont été engagés pour faire le recensement de la taxe d'eau.

Taxes foncières L'imposition des taxes foncières sera répartie en quatre versements, qui deviendront dus les 1er mars, 1er juin, 1er septembre et 1er décembre, d'après le nouveau règlement municipal. Il ne sera fait cependant qu'une seule entrée de charge à chaque compte de contributions.

Sessions du conseil A l'avenir, le conseil municipal tiendra une session régulière tous les trois mois, au lieu du premier et troisième lundi de chaque mois, comme auparavant. Lorsque le lundi sera un jour férié, la session sera tenue le lendemain.

Inspecteur des mauvaises herbes M. Jean-Baptiste Brunet, inspecteur agraire, a été nommé inspecteur pour la ville, pour la protection des plantes contre les mauvaises herbes.

Quai-promenade Le ministère des travaux publics, d'Ottawa, a adressé au conseil municipal, une lettre par laquelle il cède à la ville le quai construit aux frais du gouvernement fédéral, sur la rivière du Nord, en amont du pont Castonguay.

La ville a adressé ses remerciements au ministre ainsi qu'à M. L.-E. Parent, député de Terrebonne à Ottawa, pour la bienveillante coopération apportée à la ville de Saint-Jérôme en contribuant par ces travaux au soulagement du chômage dans notre ville.

Entretien des trottoirs Un nouveau règlement municipal a été adopté à l'effet de charger l'entretien des trottoirs d'après le montant d'évaluation des propriétés. Cet impôt était chargé d'après la longueur entretenue pour chaque contribuable, jusqu'à maintenant.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Assemblée des marguilliers L'Assemblée des anciens et des nouveaux marguilliers, annoncée la semaine dernière, a été remise à dimanche prochain, après la grand-messe.

A Québec L'honorable Jules-Edouard Prévost, sénateur, était à Québec, cette semaine, pour assister à une réunion du Conseil de l'Instruction publique.

Kermesse de l'hospice C'est vendredi, 10 février prochain, 17 février qu'aura lieu à la salle paroissiale, la grande kermesse au profit de notre hospice. Cette soirée sera sous la présidence de M. le curé Emile Dubois.

Il y aura parties de bingo et attractions diverses. L'entrée est de 25 sous et donne droit à 25 parties.

Un groupe de dames dévouées s'occupent activement de l'organisation qui promet de remporter un beau succès. Toutes offrandes de cadeaux ou gâteaux seraient reçus avec reconnaissance. Les cadeaux seront exposés dans les vitrines "Autour du Monde", rue Saint-Georges.

Séance du "Petit Trianon" Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois.

Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

Soirée de la Société du Bon Parler français Le dimanche soir, 19 février, aura lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois, une soirée organisée par la société du Bon Parler français. Une conférence sera donnée par M. Jules Massé, président général de la société. Un programme musical sera également exécuté.

Le mardi, 7 mars prochain, le cercle "Le Petit Trianon", du foyer Notre-Dame du Bon Conseil, donnera une représentation dramatique et musicale, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Les billets sont actuellement en vente.

Partie de cartes Le mercredi, 22 mars prochain, aura lieu à la salle paroissiale, une grande partie de cartes sous la présidence de M. le curé Emile Dubois. Cette soirée est organisée au profit des œuvres sociales de Saint-Jérôme. Les billets seront en vente la semaine prochaine, au prix de 25c.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT L.-L. LEGAULT, K.C. GUY LEGAULT, B.A., LL.B. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. AVOCATS ET PROCUREURS Bureau du Revenu du District de Terrebonne Loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers

Tél. 60 LACHUTE 295 rue Main

Raymond Raymond AVOCAT Tél. 310 (Edifice Club Saint-Antoine) Coin des rues Saint-Georges & Ave du Palais SAINT-JEROME

Paul Larose L.L.B. AVOCAT 128 rue Blainville SAINTE-THERESE

Téléphone 50

Louis Mignault ARPEUTEUR-GEOMETRE Tél. No 25 320, rue Saint-Georges Immeuble Léonard SAINT-JEROME

Dr Bruno Rochon MEDECIN-CHIRURGIEN 340, Labelle Consultations: Saint-Jérôme 2 à 4 & 7 à 8 p.m. Tél. 280 Excepté le dimanche

Décès de M. VICTOR SAVARD Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Victor Savard, autrefois de Saint-Jérôme. Il était le fils de notre ancien concitoyen, feu M. Joseph Savard. Employé de banque, il quittait notre ville, il y a plusieurs années, mais il comptait encore ici beaucoup de connaissances et d'amis.

Il est mort à Montréal, le 9 février, à l'âge de 51 ans. Sa femme, née France Brandt, lui survit.

Les obsèques auront lieu lundi, 13 du courant. Le convoi funéraire partira de la demeure du défunt, 6914, rue de Saint-Valier, à 8 h 15 h, pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Nos profondes condoléances à la famille.

Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier, 2 février, à neuf heures, en l'église de Saint-Jérôme.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par visite, offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles.

Décès de Madame ARTEME PICHE Le 30 janvier dernier, est décédée à Saint-Jérôme, Mme Arteme Piché, née Bernadette Beaulieu, âgée de 51 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son

AVOCAT

JOSEPH FORTIER AVOCAT 160 avenue PARENT SAINT-JEROME

Tél. 258 & 201 — Case postale 538

GASTON GIBEAULT AVOCAT de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 — 5 rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

J.-A. Beaulieu, c.r. AVOCAT 324 rue Saint-Georges SAINT-JEROME

Tél. 761 (Hôtel Plouffe)

NOTAIRE Jean-Paul Léonard NOTAIRE Tél. No 25 320, rue Saint-Georges, S.-JEROME Immeuble Léonard Successeur de J.-Victor Léonard, registrateur

RODOLPHE BEDARD Bureau établi en 1908 EXPERT-COMPTABLE LICENCIE ET AGREE (Chartered accountant) CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES ET FINANCIERES 425, avenue VIGER, MONTREAL

époux, neuf enfants: Paul, Liliane, Marguerite, Jacques, Jacqueline, Thérèse, Cécile, Fernande et Roger; son père et sa mère, M. et Mme Olivier Beaulieu, de Saint-Jérôme; ses beau-frères et belles-sœurs; Mme Emile Bohémier, née Laura Beaulieu, M. et Mme Albert Allaire, née Emília Beaulieu, M. et Mme Edouard Tourangeau, née Germaine Beaulieu, tous de Saint-Jérôme, M. et Mme Arthur Beaulieu, de l'Abitibi, M. et Mme Emile Beaulieu, de Mont-Laurier, M. et Mme Paul Beaulieu, de Ferme-Neuve, M. et Mme Paul Gauthier, née Juliette Beaulieu, de l'Abitibi, M. et Mme Eugène Guénette, née Berthe Beaulieu, de Saint-Laurier, M. et Mme Alfred Piché, de Saint-Jérôme, M. et Mme Philippe Piché, M. et Mme Edouard Piché, de Vaudreuil, M. et Mme Alfred Lorrain, née Audélie Piché, de Saint-Jérôme, M. et Mme Donat Richard, née Laurette Piché, de Trois-Rivières, M. et Mme Edmond Piché, de Laval-des-Rapides, plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu jeudi dernier, 2 février, à neuf heures, en l'église de Saint-Jérôme.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie soit par visite, offrandes de messes, bouquets spirituels, ou assistance aux funérailles.

LIVRETS DE COMPTOIR manufacturés dans la province de Québec Imprimés à votre nom ou bien en blanc en vente à la douzaine ou à l'unité. Vendus par IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE Limitée Téléphone 12 303 Avenue PARENT SAINT-JEROME